

Les profits de toutes sortes s'accumulent sans qu'on puisse les retirer car ils sont alors imposés à des taux maximums. Il existe donc toutes sortes de machinations de répartition du revenu, de division des sociétés et autres techniques semblables. Certaines compagnies vont dire: «Comme nous devons utiliser l'excédent acquis au taux différentiel d'imposition, pourquoi ne graisserions-nous pas un peu la patte aux autres?» Ce qui devait être une motivation ne devient qu'un simple appât qui cherche à attirer des gens pendant des années et à encourager l'incompétence.

Bien que notre intention d'aider la petite entreprise soit louable et qu'il faudrait, à mon avis, la concrétiser, nous n'avons pas du tout pris les moyens d'y parvenir. Nous avons dépensé beaucoup d'argent et les résultats ont été tout à fait à l'opposé de ce que nous avions prévu. Il faudrait renoncer à ces propositions; elles portent sur le même principe, mais leur processus est ouvertement différent. Avec cette nouvelle mesure législative, le gouvernement croit qu'il a fait disparaître toutes les échappatoires.

• (8.50 p.m.)

Même les gens les plus optimistes qui font partie du gouvernement, et je ne parle pas seulement de ceux qui appartiennent au secteur politique du gouvernement, mais aussi des conseillers qui disent au gouvernement comment il doit agir, sauront désormais que ce surplus s'élevant jusqu'à 400 millions de dollars pour les petites entreprises sera un attrait irrésistible pour quiconque cherchera à conseiller aux contribuables d'éviter certains impôts. De temps à autre, ils s'adresseront à nous et diront: «La chose est devenue un gâchis irréparable; supprimons cette disposition, car les contribuables ont réussi à se soustraire à son application. Supprimons-la et remplaçons-la par un taux préférentiel d'impôt, mettons de 15 p. 100.»

Ils s'exprimeront ainsi parce que le régime n'aura pas fonctionné, comme nous l'aurions cru. Combien de fois cela s'est-il produit à la Chambre, simplement parce que le régime fiscal n'avait pas fonctionné comme nous l'avions espéré. Les surplus accumulés seront préjudiciables à une gestion efficace des opérations commerciales. Nous avons été forcés d'avouer que notre législation a échoué et nous avons alors déclaré: «Oui, mettons ordre à cet état de choses. Fixons l'impôt à un taux inférieur au taux normal et recommençons à neuf.»

Nous nous lançons dans la même voie qui nous a déjà conduits à des difficultés. Ces dispositions sont importantes, à mon avis, et nous devons faire preuve de prudence. Si l'on commence par aider pour ensuite faire marche arrière, les mesures prises dans certains cas se révéleront pires qu'inutiles. Telle est, à mon avis, la situation en ce moment à l'égard de cet article particulier ayant trait aux impôts sur les sociétés. Selon moi, monsieur le président, on demande aux salariés de payer en impôts 400 millions de dollars de plus qu'ils n'auraient à en payer normalement en vertu de la loi actuelle.

A vrai dire, dans le cas présent, ce chiffre devrait, je pense, être réduit à 300 millions de dollars. Ce qui demeure un montant substantiel à demander aux salariés dans le cadre d'un programme qui ne sera pas efficace, ou si peu, et qui fera surgir toutes sortes de nouvelles difficultés à l'égard des impôts sur les corporations dans notre pays. En outre, ce programme retardera davantage la possibilité d'offrir plus d'assistance à la petite entreprise qu'il n'en est prévu ici.

[M. Saltsman.]

**L'hon. M. Lambert:** Monsieur le président, parfois, lorsque nous nous engageons dans des débats comme celui-ci, nous perdons tout espoir. Le moral peut tomber. Mais après avoir écouté le député de Waterloo, je reviens toujours à ce qui fait vraiment fonctionner notre économie. Le député est un charmant garçon; on ne saurait demander mieux. Mais, bonté divine, j'ignore où il a pu apprendre l'économie. Je ne sais pas où il a appris les principes de la fiscalité, ni parfois s'il fait semblant de croire aux positions doctrinaires de son parti, ni s'il professe quelques nouvelles théories.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Lambert:** J'espère que le député va rester ici. Je ne vais pas m'en prendre à lui.

**M. Saltsman:** Je veux améliorer ma connaissance de l'économie.

**L'hon. M. Lambert:** Je crois avoir entendu le député dire qu'il existe certains programmes, qui ne sont pas nécessairement ceux que contient ce bill de réforme fiscale, mais qui présente un stimulant ou une motivation particulière pour les petites entreprises. D'après l'honorable député, un économiste qui reste anonyme parce qu'il ne pourrait pas prouver ses avancés, a dit qu'il en coûterait au pays 400 millions de dollars par année.

**M. Saltsman:** Ce n'est pas un économiste, mais le ministre des Finances qui a dit cela.

**L'hon. M. Lambert:** Je ne sais pas qui l'a dit, mais c'est la pure foutaise qu'on puisse répandre. L'affirmation au sujet des 400 millions suppose que ce montant est retiré du courant de la vie économique et qu'il est enfoui, caché, brûlé ou gaspillé quelque part. Bien entendu, il n'en est rien. Dans la mesure où ces stimulants aux petites entreprises créent des emplois et des possibilités de progrès ou d'expansion, si les impôts ne se répercutent pas en hausse des prix, alors toute l'économie nationale bénéficie et surtout ceux que l'honorable député a l'habitude de défendre, ceux qui ne dirigent pas leur propre entreprise.

Arrêtons-nous sur les 400 millions de dollars que coûtera, d'après le député, un tel programme de stimulants à la petite entreprise à l'aide d'un mode d'imposition à deux niveaux ou quel que soit le nom qu'on lui donne. Parbleu, nous savons tous comme il le sait—s'il ne le sait pas il est grand temps qu'il le sache et il serait beaucoup plus honnête de sa part d'avouer que c'est la vérité—qu'une majoration de l'impôt sur le revenu des entreprises ou des salariés se répercute à la première occasion. Et qui en fait les frais? Le client. Le public canadien. Et qui en profite? Le ministre du Revenu national.

**Une voix:** Pas personnellement.

**L'hon. M. Lambert:** Je veux parler du gouvernement. Le ministre du Revenu national symbolise le gouvernement. Or c'est celui-ci et non le ministre lui-même qui finit par en profiter. Et que fait-il de l'argent? Je sais que le NPD trouve bien que les deniers dans les coffres de l'État soient gérés par des particuliers anonymes devenus soudain magiciens qui, à vrai dire, n'ont pas réussi dans leurs propres affaires mais qui excellent à dire aux autres comment ils devraient administrer les leurs.